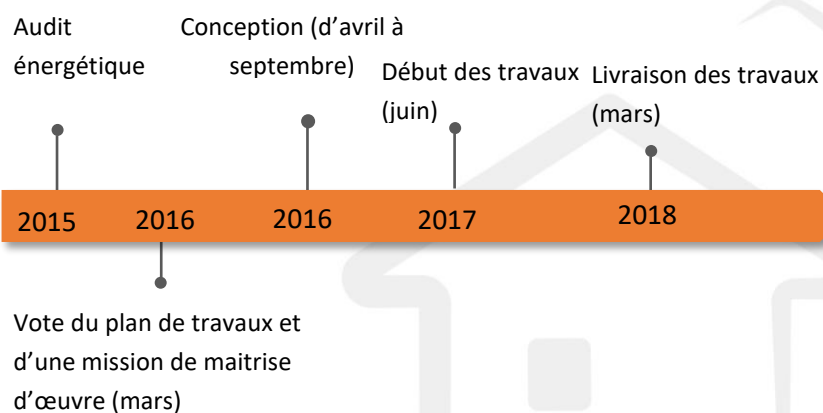


A l'hiver 2016, après la présentation des résultats de l'audit, un scénario ambitieux d'isolation de la copropriété a été adopté. À la suite du choix de la maîtrise d'œuvre, un travail collaboratif a été mené, impliquant un groupe de travail au sein de la copropriété. Son objectif : travailler sur les phases conception et appel d'offres du projet et communiquer auprès des copropriétaires sur les travaux en amont du vote. Lors de l'assemblée générale extraordinaire de septembre 2016, les copropriétaires se sont prononcés à plus des 3/4 des voix en faveur des travaux.



CHRONOLOGIE



LA COPRO EN BREF :

- Année de construction : 1974
- 1 bâtiment
- 69 logements
- Chauffage et ECS gaz collectif
- Syndic : Cabinet TOUATI
- Surface : 4973 SHON



Isolation par l'extérieur

- Isolation thermique par l'extérieur (ITE) des façades et pignons (Laine de roche - $R=4,2 \text{ m}^2.K/W.$)
- Isolation des planchers bas par flochage (610 m^2) (Laine minérale - $R=3 \text{ m}^2.K/W.$). Faux-plafond réalisé dans le hall (62 m^2).
- Réfection de la toiture terrasse (710 m^2) (Polyuréthane - $R=5,2 \text{ m}^2.K/W.$).

ACTEURS DU PROJET :

- Maîtrise d'œuvre et ingénierie financière – Plan de financement : Reanova
- Coordinateur SPS : ACDEX
- Entreprise de travaux menuiseries : Lorillard
- Entreprise de travaux isolation : SPR Renovation
- Entreprise de travaux ventilation : EMC Airtec
- Entreprise de travaux terrasses : SOPREMA

ESTIMATION DES TRAVAUX :

- Coût des travaux : 1 200 000 €
- Coût moyen / logement : 20 500 €

Amélioration du bâti

- Installation d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable
- Remplacement des fenêtres d'origine : pose de fenêtres double vitrage (châssis aluminium) - Isolation des coffres de volets roulants - Remplacement des portes des halls (aluminium)
- Amélioration de l'électricité des parties communes des sous-sols

Financement :

- Aides individuelles : ANAH pour 152 500€, Conseil Régional IDF 34 500€, 17 000€ Conseil Départemental Seine-Saint-Denis
- Aides collectives : 200 000€ par le programme de subvention Copropriété Durable du Conseil Régional d'Ile-de-France
- CEE : 11 000€
- Total : 415 000€ (34,6% du montant total des travaux)

CONSOMMATION MOYENNE AVANT ET APRES TRAVAUX :

241 kWh/m².an > 135 kWh/m².an
= 44 % d'économies d'énergie

Programme porté par
Île-de-France Energies

CONTACT :

contact@idf-energies.fr

Tél: 01 83 65 36 36

90-92, Avenue du Général Leclerc

93500 PANTIN

www.iledefranceenergies.fr

espaceinfoenergie@alec-plaineco.org

Tél : 01 48 09 40 90

8 rue des Boucheries – 93200 Saint-Denis

www.alec-plaineco.org

